

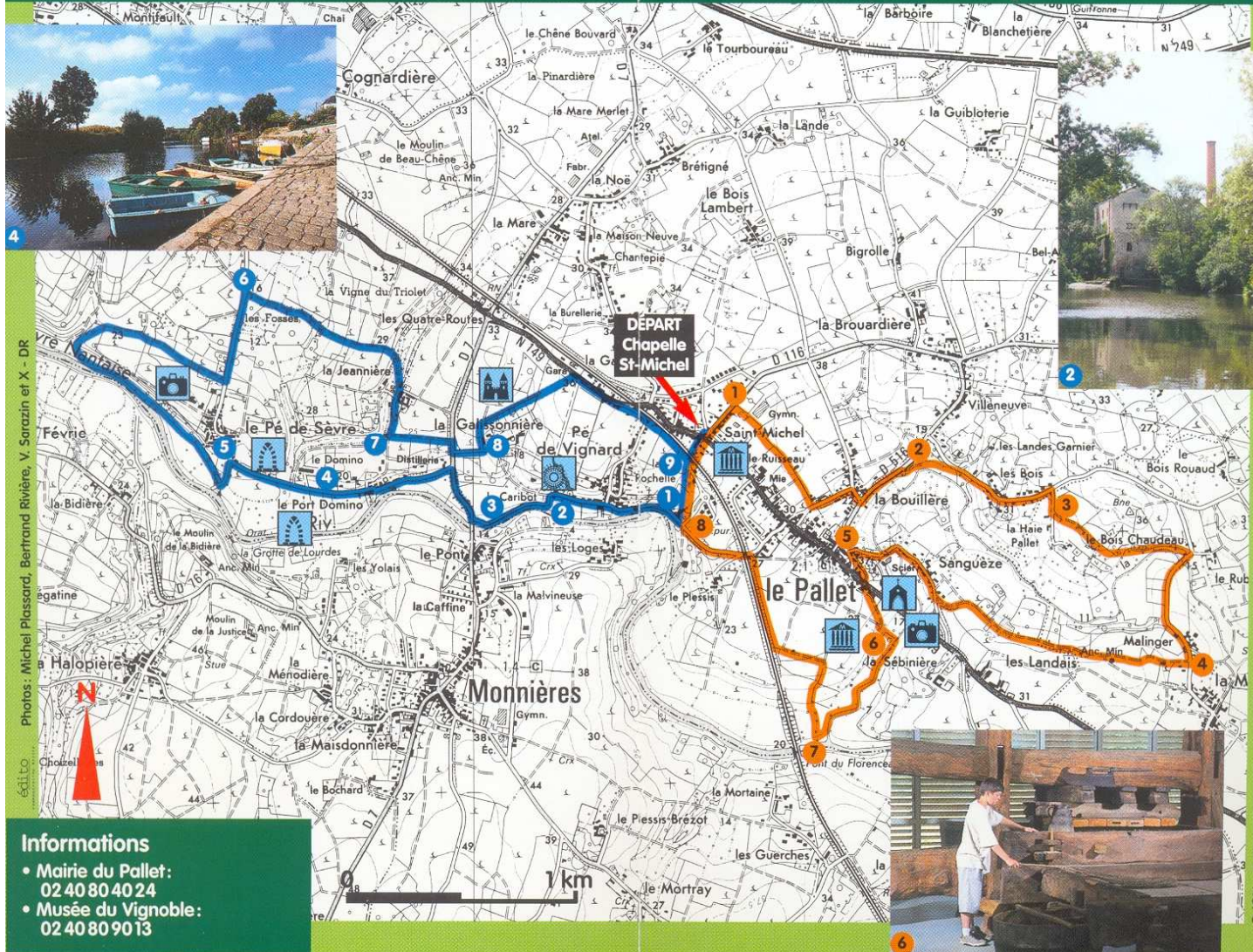
## Circuit de la Sèvre (n°34) et Circuit de la Sanguèze (n°35) Le Pallet

Attention, les passages en bord de Sèvre et de Sanguèze peuvent être impraticables en période de crues.

Attention : certains sentiers empruntent ou traversent des routes. Soyez prudents et marchez sur le bas-côté. Merci de ne pas effrayer les animaux, de refermer les barrières, de respecter les propriétés privées, de ne pas allumer de feux ni de jeter de débris à terre et de ne pas cueillir fleurs et fruits. Les informations sont données à titre indicatif et n'engagent pas l'éditeur.

Les randonnées sont entreprises sous votre entière responsabilité et ne sauraient engager celle du Syndicat Mixte du Pays du Vignoble Nantais. Chaque sentier est balisé de ses propres repères de couleur, peints sur les arbres, les piquets ou les rochers.

— bande de rappel X fousse piste = changement de direction



### Informations

- Mairie du Pallet:  
02 40 80 40 24
- Musée du Vignoble:  
02 40 80 90 13

### Circuit de la Sèvre (n°34)

8 km - 2h30 / Circuit « marche détente »

Emprunter le chemin des Gohaux jusqu'à la Sèvre **1**. La longer pour découvrir le moulin du Pé-de-Vignard **2** et sa chaussée. Au pont de Monnières **3** (connexion avec le circuit 37), prendre la route à droite, puis à main gauche vers Port-Domino **4**. Avant le Pé-de-Sèvre **5**, prendre à gauche, puis à droite en suivant le sentier boisé sur 1 km. Emprunter ensuite le chemin à droite pour monter au point de vue sur le vignoble. Au Pé-de-Sèvre, suivre la route à gauche sur 500 m. Prendre ensuite à droite **6** le chemin d'exploitation vers la Jeannière, puis à gauche **7** vers les vignes. Longer le château de la Galissonnière **8**, parcourir le domaine par un sentier qui suit la route. Tourner à droite avant le passage à niveau, longer la voie ferrée et passer dessous **9** pour rejoindre le départ.

### Circuit de la Sanguèze (n°35)

8 km - 2h30 / Circuit « marche détente »

Partir par la rue des Sports, prendre à droite après les maisons **1** pour longer le complexe sportif vers l'église. Après les vignes, prendre la rue à gauche, puis à droite. Suivre à gauche la rue des Templiers jusqu'au chemin ombragé **2** qui descend à droite. Remonter la route jusqu'aux Bois puis tourner à droite vers la Haie-Pallet. Avant les maisons, prendre à gauche **3** vers le Bois-Chaudeau (connexion avec le circuit 38). Tourner à droite vers Malinger, puis à droite **4** par le long chemin à travers vignes. Au village de la Sanguèze, traverser le pont de bois, remonter le chemin Saint-Jean. Prendre à gauche **5** les rues Prends-y-garde et du Moulin-à-Cheval vers la chapelle Sainte-Anne. Après le musée **6**, descendre vers la Sanguèze, la longer jusqu'à la Sèvre **7**. Remonter le coteau à travers vignes, longer la voie ferrée. Après le passage à niveau, descendre le chemin de la Fuie. À la Sèvre **8**, prendre à droite le chemin des Gohaux.